

C'était un résultat déjà fort beau. Nous ne pouvons suivre pas à pas le progrès que nous venons d'indiquer; mais il est suffisant de donner quelques chiffres entre l'année 1879 et l'année 1889, la dernière pour laquelle il soit possible de se procurer des statistiques complètes.

En 1882, la force disponible et utilisée dans les diverses usines atteignait 612,000 chevaux; trois années plus tard, elle approchait de 700,000 (le chiffre exact était 694,000); en 1887, enfin, elle était de 748,000, et de 775,000 en 1888. Voici l'état actuel des appareils en activité en France et en Algérie: les machines se comptent par 56,865 en France proprement dite, et 703 en Algérie; quant à la force en chevaux, elle est de 818,390 en France et de 6,930 dans notre colonie africaine. On peut voir d'après cela que la France est dès maintenant puissamment armée pour le combat économique. Aurons-nous besoin, pour en rendre compte, de faire le calcul dont nous fournissons les éléments en commençant cette étude? Chaque cheval-vapeur correspondant à 3 chevaux vivants et à 27 hommes, les machines que possède la France représentent une armée de 2,454,000 chevaux ou de 22,086,000 hommes. Une remarque viendra plus clairement encore nous indiquer le rôle de plus en plus important que joue la vapeur dans nos usines: de 1887 à 1888, le nombre des machines s'était accru de 1,401, et la force en chevaux, de 26,255 chevaux; de 1888 à 1889, le nombre des machines s'est accru à peu près dans la même proportion, mais celui des chevaux a augmenté de 43,879, le coefficient d'accroissement passant de 3.50 à 5.6. Nous pouvons en déduire, en passant, qu'on a mis en service de nouvelles machines ayant individuellement une grande puissance.

Mais il ne doit point nous suffire d'avoir établi d'une façon générale comment l'emploi de la vapeur s'est vulgarisé en France: il est intéressant de savoir quelles sont les industries qui ont profité de cette vulgarisation; et pour cela nous voulons, non seulement constater comment, à l'époque actuelle, les machines se répartissent dans les divers établissements industriels, mais aussi quelles industries ont été les premières à faire usage de la nouvelle source de force motrice et quelles sont celles qui ont eu la plus grande hâte d'en généraliser l'emploi.

Nous n'avons guère besoin de remonter plus haut qu'en 1860, époque où l'usage des appareils à vapeur commençait seulement à prendre une certaine importance. En cette année, c'étaient les filatures qui tenaient le premier rang pour leur nombre comme pour la puissance de leurs machines dans le tableau des divers genres d'établissements desservis par ces appareils: elles étaient au nombre de 2,043, avec une force de 31,700 chevaux. Au second rang (et pour l'apprécier nous envisageons la force motrice au lieu du nombre des établissements que considèrent les statisti-

ques officielles) venaient les usines à fer, hauts fourneaux et forges, avec 28,570 chevaux répartis dans 307 établissements: tout à côté sont les usines ou usines de combustibles minéraux, au nombre de 357 et possédant une force de 28,170 chevaux. Toutes les autres industries venaient fort loin derrière celles que nous venons de citer: 9,275 chevaux étaient répartis dans 430 sucreries ou raffineries, 8,984 dans les petites machines de 1,075 fonderies, ateliers de machines, etc.; 537 minoteries ne faisaient appel qu'à une force de 6,013 chevaux; 439 scieries se contentaient de 4,181; enfin, ce qui est intéressant à noter, étant donné le rôle si important que devrait jouer la vapeur en agriculture et qu'elle ne joue pas, même encore aujourd'hui, on comptait 995 machines locomobiles ou fixes, d'une force de 4,381 chevaux, consacrées au battage du blé ou, en général, aux usages agricoles. Pour les autres genres d'établissements, la force en chevaux était inférieure aux derniers chiffres cités: pour les tissages notamment, où la machine à vapeur est la grande ressource aujourd'hui, il n'y avait que 263 établissements qui en fissent usage, et ils se contentaient de 4,368 chevaux. A part quelques sortes d'industries, qui comptaient 2,000, à 3,000 chevaux en activité, toutes les autres n'en possédaient qu'un nombre infime.

Si nous passons à l'année 1864, nous trouvons, dès ce moment, une transformation assez rapide; ce sont toujours les filatures qui tiennent la tête, avec 40,785 chevaux dans 2,123 établissements; les usines à fer et forges les suivent de très près, avec 38,430 chevaux dans 319 centres, ayant fait, du reste, des progrès plus accentués que les précédentes. Les mines de combustibles minéraux tiennent encore la troisième place, avec 31,724 chevaux répartis dans 372 exploitations. Les sucreries et raffineries ont suivi une progression un peu moindre, se contentant de 12,878 chevaux. Quant aux fonderies et ateliers de machines, au nombre de 1,339, ils en employaient 1,610. Nous trouvons ensuite 798 minoteries avec 8,833 et 1,622 machines de la même force à peu près réservées aux usages agricoles. A ce propos spécial, disons que ce progrès, sensible déjà, l'est d'autant plus si l'on se rappelle qu'en 1855 le nombre des locomobiles utilisées au battage du blé n'était que de 311. Nous ne devons pas oublier d'ajouter que les scieries appelaient à leur aide 6,370 chevaux-vapeur; l'exploitation des minerais métalliques, 2,059. Les tissages avaient rompu de plus en plus avec la routine et utilisaient une force motrice de 7,183 chevaux. Enfin, nous mentionnerons les imprimeries, qui doivent nous intéresser tout particulièrement ici, l'emploi de la vapeur dans l'impression rendant seul possibles les conditions dans lesquelles se tirent aujourd'hui tant de publications.

Passons à 1879 pour étudier de

même la répartition des machines entre les divers genres d'établissements. La manière dont sont dressées aujourd'hui les statistiques nous permet de synthétiser plus utilement notre étude. Les mines et carrières, comprenant sous leur titre général l'extraction des combustibles, aussi bien que des minerais et des matériaux de construction, utilisent le total considérable de 85,000 chevaux; cependant elle ne sont en réalité qu'au troisième rang. Au premier rang, voici les usines métallurgiques de toutes sortes, avec 103,767 chevaux, dans 3,607 établissements. Au deuxième, nous trouvons les industries très diverses des tissus et du vêtement, employant 101,700 chevaux, dont 31,435 pour la préparation du coton, 26,000 pour la laine, 24,700 pour le lin et le chanvre, 4,000 pour les draps. Les industries alimentaires ont recours à une force mécanique de 81,500 chevaux, dont 35,900 pour les raffineries et sucreries, 23,400 pour la minoterie. Les industries chimiques (et nous entendons sous ce nom depuis les usines à gaz, les faïenceries les verreries, jusqu'aux tanneries et aux fabriques de produits chimiques proprement dits) se contentent de 28,278 chevaux, tandis que l'agriculture en exige 33,600, au lieu de 8,000 qui lui suffisaient en 1864. Lorsque nous aurons dit encore qu'il en faut 14,000 pour les services publics de l'Etat; 10,000 pour la fabrication des objets mobiliers, et plus spécialement 7,600 pour les papeteries et 3,800 pour les imprimeries, nous pourrions aborder les chiffres que nous voulions considérer, ceux qui se rapportent au moment présent ou plutôt à l'année 1889.

Nous les grouperons d'ailleurs suivant le même principe que celui que nous avons suivi (1) pour l'année 1879. Cette fois, les industries des tissus et du vêtement ont supplanté les usines métallurgiques, occupant 164,000 chevaux, tandis que ces dernières en utilisent 160,160; dans la première catégorie, les établissements se comptent par 6,084, et seulement par 4,694 dans la deuxième. Ajoutons qu'on emploie 54,400 chevaux pour la préparation du coton, 32,500 pour la laine, 27,800 pour le lin et le chanvre, 5,981, pour les draps, et enfin 101,450 pour les seuls hauts fourneaux, forges, etc. La comparaison se fait immédiatement avec les chiffres fournis pour 1879. Aujourd'hui les mines et carrières ont besoin de 126,200 chevaux, (dont 718 pour l'Algérie); 84,764 sont répartis dans 432 mines de combustibles minéraux, 4,420 dans 62 centres (dont 5 centres et 440 chevaux en Algérie).

Les industries alimentaires ont pris une importance toute nouvelle, puisqu'elles ont besoin d'une force de 105,200 chevaux (2); les industries chimiques en possèdent 41,

(1) Nous comprenons les mêmes industries sous les mêmes titres généraux.

(2). La grosse part, 31,238, appartient aux sucreries; on en compte 29,667 pour les minoteries.

300; les papeteries, 12,209; enfin les imprimeries, 5,600. N'oublions point de mentionner les services publics de l'Etat, qui ont d'autant plus recours à l'emploi de la vapeur qu'on tend de plus en plus à charger l'Etat d'un grand nombre de fonctions dont il n'a que faire, qu'on lui confie des usines, des manufactures de toutes sortes. Avant de finir nous insisterons particulièrement sur l'évaluation de la force motrice à vapeur employée par l'agriculture: elle est de 85,910 chevaux, représentant 14,827 machines tant en France que pour l'Algérie. La plus grande partie est consacrée au battage des grains: 70,291 chevaux; 12,960 sont affectés au labourage à vapeur, aux irrigations. Le progrès est déjà très sensible, mais il est à espérer qu'il s'accroîtra encore.

(Suite au prochain numéro.)

Renseignements Commerciaux

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Picard et Lambert" bouchers, Montréal, Charles Joseph Picard et Hormidas Lambert. Depuis le 17 août.

"De Keruzec et Lafolye" hôtelier et jardiniers, Montréal; Henri de Keruzec et Eugène Lafolye. Depuis le 27 novembre 1891.

"A. Marcheterre" écurie de louage, Montréal, Antoine Lallié dit Marcheterre et Julie Lallié dit Marcheterre. Depuis le 20 novembre 1891.

"Wm. Notman et Son" photographie, Montréal, Mme veuve W. Notman William M. Notman et Henry M. Belcher. Depuis le 1er décembre 1891.

"Walter R. Wonham & Son" vins et spiritueux en gros, Montréal, Walter R. Wonham, Walter Claude Wonham, et Percy E. B. Wonham, Depuis le 2 novembre 1891.

"Louis Frégeau et Cie." Agents d'annonces et de placement; W. A. Campbell et Louis Frégeau, de Montréal. Depuis le 10 novembre 1891.

"John Gordon et Son" commissionnaires et agents de manufactures, Montréal, John Gordon, James Roy Gordon; depuis le premier décembre.

"Eugène Desnoyers et Lionil Dansereau" agents généraux, Montréal, Eugène Desnoyers, et Lionel Dansereau; depuis le 6 octobre 1891.

"Jasmin et Vallières" Nouveautés, Montréal; Janvier Jasmin et Arthur Isaïe Vallières. Depuis le 15 octobre 1891.

"The Novelty Company." Articles de fantaisie, Montréal, Abel Huot, de Québec et Dame Léda Gingras, épouse de George Pageau, de Montréal; depuis le 4 déc. 1891.

RAISONS SOCIALES

"Chas. Guillemette et Cie" ferronnerie et quincaillerie, Montréal, Augustin Guillemette seul depuis le 27 novembre 1891.

"John Maclean & Co" mercerie etc. Montréal, John Maclean, seul depuis le 1er dec. 1891.

"A. Jobin & Cie" commission et courtage, Montréal, Dame Marie Eliza, Alice Hamel, épouse de M. Adolphe Jobin; seule, depuis le 30 novembre 1891.

"D. R. Hurtubise et Cie" couvreurs ferblantiers etc. Montréal, Dame Léocadie Lepage épouse de Damase R. Hurtubise de la Côte des Neiges. Depuis le 19 nov. 1891.

"J. C. Hémond et Cie" manufacture de chaussures, Montréal, Dame Marie Louise Brunel épouse de M. Joseph